L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 26 MAI 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 26 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. W. Newman; au No. 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Le Comité d'enquête Congressionnel.

Nous avons eu en 1872, un comité d'enquête congressionnel, dont la mission n'a eu d'autre résultat qu'un volumineux rapport, où l'on peut trouver des informations utiles sur les actes et les procédés du gouvernement de Warmoth. Nous avons eu en 1875, un autre comité, dont les investigations ont édifié le pays sur la manière dont les créatures de Kellogg-Pinchback sont prêtes en 1874 pour refaire l'élection au profit des radicaux.

Bien que ces deux comités congressionnels fussent composés en majorité de républicains, ils n'en ont pas moins servi à mettre en lumière les vols et les fraudes commis sous le régime des carpet-baggers. Les rapports de ces comités resteront comme un recueil de preuves attestant les illégalités et les déprédations monstrueuses qui ont caractérisé les quatre années du gouvernement de Warmoth, et les fraudes réitérées sur lesquelles se sont étayées les usurpations de 1872 et de 1874, appuyées par deux interventions fédérales.

Un nouveau comité congressionnel vient de partir de Washington pour venir faire une autre enquête en Louisiane. Cette fois, ce comité nommé par une Chambre démocratique—la première qui ait siégé à Washington depuis la guerre de sécession—est composé en majorité de démocrates, et nous devons attendre de lui une plus haute impartialité, parce qu'il n'a pas intérêt à ménager les radicaux ni à empêcher la lumière de se produire.

L'œuvre de ce comité est complexe. Bien que l'enquête qu'il est chargé de faire ne soit pas motivée par une occurrence récente ni par la situation politique actuelle de notre Etat, elle peut, cependant, par la nature même de son objet, embrasser quantité d'actes et de manœuvres qui ont contribué à l'établissement de l'usurpation de Kellogg.

L'investigation doit s'étendre en effet, à tous les agissements des fonctionnaires fédéraux en Louisiane. Elle peut donc aussi bien porter sur les actes arbitraires du juge Durell, et sur la connivence de l'avocat de district dans la confection de l'ordre de minuit, que sur les manœuvres du *ring* des banqueroutes ; aussi bien sur les fraudes commises au détriment du Trésor, dans le département de la poste, dans celui de la Douane et dans celui du revenu intérieur, que sur les abus qu'a faits de son pouvoir le marshall des Etats-Unis pour supporter la faction radicale locale. On voit que la sphère est vaste et que le comité a le pouvoir de recueillir tous les éléments de l'histoire secrète du régime radical en Louisiane.

La tâche est lourde et il dépend des citoyens de l'alléger et de la simplifier par leur empressement à fournir au comité toutes les informations et toutes les preuves qu'ils possèdent. Il s'abrégeront le travail en se mettant à l'avance en rapport avec le comité auxiliaire organisé pour assister le comité congressionnel et qui siège au-dessus de la Bourse au Coton, rue Gravier No. 191.

Il est du devoir des citoyens de sacrifier leur intérêt ou leurs convenances personnelles pour contribuer à porter le coup de grâce aux ennemis qui ont, sans merci, pillé et opprimé la Louisiane depuis huit ans. Ils ont, d'ailleurs, peu de chose à craindre de ceux qu'ils dénonceront, car les jours du radicalisme sont comptés.

Les scandales auxquels a donné lieu l'administration des faillites, les pratiques frauduleuses qui avaient cours dans le département du revenu intérieur et de la Douane, sont choses de notoriété publique à la Nouvelle-Orléans. Ce qu'il faut procurer au comité, ce sont des faits précis avec des noms et des dates et des preuves ou des témoignages à l'appui.

Le gouvernement du Trésor fait poursuivre les distillateurs et épargne les vrais coupables, les employés fédéraux qui, par leur initiative ou leur connivence, ont créé la fraude ou l'ont rendue possible. C'est ceux-là qu'il faut livrer au comité.

Quant au rôle politique joué par les fonctionnaires fédéraux, il sera facile d'être éclairé à ce sujet, si ceux qui ont servi d'instruments subalternes aux manœuvres, comprennent qu'ils n'ont plus rien à gagner à celer la vérité.

L'enquête commencée à Washington et qui doit se continuer ici, a déjà produit de curieuses révélations. Le refus par l'avocat-général d'accorder l'impunité au major Seely, les persécutions, les actes d'intimidation et les tentatives d'assassinat dirigées à la Nouvelle-Orléans contre plusieurs témoins, attestent les appréhensions qui existent dans le camp radical. La vérité, si elle est pleinement connue, doit écraser sans aucun doute, les membres de la clique corrompue qui aspire à contrôler encore les destinées de notre Etat.

L'intérêt bien entendu non moins que le patriotisme font donc un devoir à tous les citoyens d'apporter leur contingent d'informations et de preuves, pour aider à démasquer les fonctionnaires fédéraux prévaricateurs ou coupables d'abus de pouvoir. C'est le premier engagement de la campagne électorale et ceux qui peuvent y jouer un rôle utile, ne doivent se laisser arrêter par aucune considération personnelle.

Pour la première fois, un comité congressionnel sympathique à notre cause, disposé à nous rendre pleine et entière justice, vient au milieu de nous prêt à entendre nos doléances et nos griefs. L'intérêt de notre salut exige donc que nous l'aidons de tout notre pouvoir. Nous espérons que chacun le comprendra ainsi et qu'il n'y aura ni hésitation, ni défaillance, ni abstention, ni désertion au moment où l'occasion s'offre de frapper légalement les ennemis de la Louisiane.

LE PRÉSIDENT ET LA LOUISIANE.—Nous trouvons, parmi les dépêches adressées, de Washington, au *N. Y. Herald*, à la date du 24 mai, un paragraphe significatif dont voici la traduction :

Le gouverneur Kellogg semble avoir entendu de douloureuses vérités de la bouche du Président à l'une de ses tentatives d'amoureux l'intervention fédérale en Louisiane.

Le général Grant lui aurait, dit-on, fait observer que s'il était à son poste à la Nile-Orléans, remplissant ses devoirs, au lieu d'être ici demandant des troupes, il pourrait maintenir la tranquillité, qu'il avait une abondance de moyens et assez d'autorité pour faire respecter la loi et mettre fin aux troubles sans obliger le gouvernement à se mêler des questions d'Etat, à le pousser dans des complications.

Le Président a ajouté, avec colère, que les affaires de la Louisiane le fatiguaient, l'ennuyaient, qu'il désirait ne plus en être tracassé et espérait que le gouverneur Kellogg s'occuperait des devoirs d'un officier exécutif.

Ces paroles sont répétées ici parmi les Louisianais des deux partis ; on les considère comme une leçon méritée donnée à la demi-douzaine d'officiers d'Etat qui passent leur temps à Washington.

☞ Mr. J. F. Hall, le *news agent* du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Donaldsonville, vend sur le train, tous les matins, les différents journaux de la ville. Les voyageurs, ainsi que les planteurs le long de la route, peuvent, en s'adressant à lui obtenir, non-seulement l'*Abeille* du jour, mais les anciens numéros. Il dépose en passant, sur les plateformes de chaque habitation, en outre des journaux, de la glace qu'il achète pour les habitants qui le chargent de ce soin. Il remplit très exactement les ordres de toute nature qui lui sont confiés. Mr. Hall est sur le train tous les jours.

COUPONS. — La maison M. L. Byrne & Cie., rue du Canal 163, annonce qu'elle fera aujourd'hui une vente de coupons à moitié prix et même, pour de certains articles, aux prix des acheteurs.

NOUVELLES DE BAYOU SARA.—On écrit de Bayou-Sara qu'un homme de couleur, nommé Willis Nelliums, employé sur l'habitation du Dr. Wade, dans la paroisse Ouest-Feliciana, a été assassiné, dimanche dernier, par deux nègres. On suppose que la femme de la victime a été la cause du crime.

Le *Democrat* a reçu hier la dépêche suivante :

Bayou Sara, 25 mai.—La tentative pour tuer Weber a été une tentative de Weber contre Weber. Dans la nuit du 22 on a entendu plusieurs coups de feu dans le voisinage de la maison de Weber et on suppose qu'ils ont été tirés par ses amis pour avoir un prétexte de crier à l'outrage. Personne n'ajoute foi à la version donnée par eux.

TWITCHELL EN DANGER.—Le télégramme suivant a été reçu, hier matin, de Coushatta, par le secrétaire de l'Hôpital de Charité :

"Voyez le docteur Smythe. Faites le venir de suite."

Cette demande indique que l'état du sénateur Twitchell a dû empirer.

Le docteur Smythe n'étant pas bien, ne peut quitter la ville, dit un journal du soir.

MEXIQUE.

Nous avons reçu hier une liasse de journaux de Mexico, allant du 25 avril au 16 mai. Nous extrayons ce qui suit de la Revue de Quinzaine du *Trait d'Union* :

Mexico, 30 avril 1876.

Au moment où nous écrivions notre dernière Revue, il se passait un fait qui semblait devoir, au milieu des circonstances que nous traversons, avoir une importance capitale. Trois sénateurs et trois députés, délégués, disent les uns, par le parti modéré des Chambres, agissant, disent les autres, d'une manière privée et poussés seulement par leur amitié pour M. Lerdo de Tejada, s'étaient rendus chez le Président de la République pour s'entendre avec lui de la situation créée au pays par la révolution et des moyens de conjurer la crise qui devient menaçante. Dans cette entrevue, M. Lerdo se cacha pas que la situation était grave et déclara qu'il ne voulait ni ne désirait la réélection. L'un des sénateurs lui ayant fait observer qu'il n'y avait d'autres candidats possibles que M. Lerdo et M. Porfirio Diaz, le Président combattit cette assertion et engagea au contraire les délégués à fixer leur choix sur d'autres personnes, telles que le général Escobedo et M. José Maria Iglesias, le président actuel de la Cour Suprême de Justice.

Il y avait là, cependant, le point de départ d'une situation nouvelle. On sait que c'est la crainte de la réélection de M. Lerdo de Tejada qui a mis les armes aux mains des insurgés et allumé la révolution aux quatre coins du pays. Un manifeste du Président de la République déclarant qu'il renonce à sa candidature et qu'il ne désire point être réélu, mais mis un terme à la révolte armée et aurait épargné à la Nation des maux qui ne vont que grandissant. Mais l'orgueil, cet orgueil qu'un écrivain disait, hier même, être la cause première de la décadence des Mexicains, empêche cette franche déclaration, de sorte que, ambition à part, pour une question d'amour-propre mal entendu, les malheureux Mexicains se dévorent entre eux depuis leur indépendance, et se dévoreront jusqu'au dernier.

Cependant, depuis cette entrevue, une opposition plus vive s'est manifestée à la Chambre des députés, et au cours de la discussion du projet de loi relatif à la prorogation des facultés extraordinaires, un grand nombre d'orateurs sont montés à la tribune pour combattre énergiquement le rapport des commissions. Nous voudrions pouvoir publier les discours qui ont été prononcés à ce sujet, car ils ont été pour la plupart remarquables de netteté, de logique et d'éloquence, mais le cadre de notre Revue nous empêche de réaliser ce désir.

Qu'il nous suffise de dire que la cause était jugée : avant d'être étendue au vote, il s'est trouvé 136 députés sur 171 votants qui ont accordé à l'Exécutif des pouvoirs extraordinaires effrayants. A ce propos, un journal mexicain a fait entendre des paroles d'indignation sur le servilisme de la chambre, mais sa voix s'est perdue au milieu du torrent qui entraîne le pays à une chute inévitable. Au Sénat, la question des facultés extraordinaires a été également l'objet de vives discussions, mais enfin dans la séance d'avant-hier, elles ont été votées par 20 voix contre 11, et le décret va paraître incessamment. Nous devons ajouter, pour l'édification de ceux qui désirent se faire une idée de la majesté des débats parlementaires au Mexique, que dans les dernières discussions qui ont eu lieu au Congrès, les galeries se sont transformées en véritable arche de Noé, où chaque spectateur s'efforçait d'imiter le cri d'un animal quelconque. On remarquait surtout certains personnages qui se distinguaient par les vociférations avec lesquelles ils accueillaient les paroles des orateurs de l'opposition. Ces individus, tout le monde les a reconnus, comme appartenant à la police. Il vaudra encore sur lequel s'appuient des employés trop zélés pour faire triompher le gouvernement !

Mexico, 15 mai 1876.

Les facultés extraordinaires, qui ont été l'objet de violentes discussions à la Chambre des députés et au Sénat ont enfin été votées et le décret de prorogation a paru à l'Officiel. Nous voici donc encore placés sous un régime d'exception qui durera au moins jusqu'au 16 octobre prochain.

Nous avons dit déjà dans une de nos précédentes Revues qu'un groupe de députés avait présenté à la Chambre, dans la séance du 4 avril, une proposition tendant à la non-réélection du Président et de la République. La commission chargée de présenter un rapport à ce sujet, a conclu au rejet de cette proposition qui doit être discutée demain.

Un de nos confrères disait l'autre jour que trente députés ultra-lerdistes s'étaient réunis dans le but de présenter à la Chambre une proposition ayant pour objet de prolonger d'un an la présidence actuelle de M. Lerdo de Tejada. Presque en même temps, d'autres députés se réunissaient ainsi afin d'entendre sur les moyens à employer pour faire sanctionner par le Congrès une loi qui déterminerait que les élections présidentielles ne pourront avoir lieu, dans les Etats où règne l'état de siège, qu'en juin ou en juillet 1877.....

.....Il s'est formé cependant un parti réélectionniste à la tête duquel se trouvent M. Othon Perez, gouverneur du District, M. Cochicon député au Congrès, et M. Baz sénateur ; d'autres personnes, comme les députés de Michoacan, ont pris l'engagement de travailler en vue de la réélection de M. Lerdo.

.....Jusqu'à présent aucun parti, aucun journal n'avaient mis en avant de candidature pour l'opposer à celle de M. Lerdo de Tejada. Il semble cependant, aujourd'hui, que celle de M. le général Mejia, ministre de la guerre, est chose décidée. On dit qu'il s'est formé à ce propos un cercle dont les membres sont très nombreux et parmi lesquels figurent beaucoup d'officiers supérieurs de l'armée. Le fait, s'il se confirme, a une importance très grande ; un journal dévoué au gouvernement a lancé naguère contre le général Mejia une grave accusation ; il a dit que le ministre de la guerre dirigeait les opérations militaires de façon à faire durer la révolution assez de temps pour empêcher les élections ; cette assertion a été combattue par le Journal Officiel lui-même, mais la chose a été lancée et elle fait son chemin.

.....Nous résumerons en deux mots la situation commerciale du pays. Nous annonçons la faillite d'une respectable maison de commerce de notre port, disait il y a trois jours un journal de Veracruz. Deux autres maisons de moindre importance ont eu le même sort. Si la révolte continue, le commerce, paralysé aujourd'hui, agonisera demain.

Nous empruntons aux numéros du 15 et du 16 mai du *Trait d'Union*, les paragraphes suivants :

La candidature du ministre de la guerre est aujourd'hui une chose décidée, dit notre confrère le *Monitor*. Il est formé à ce propos un cercle dont les membres sont très nombreux et parmi lesquels figurent beaucoup d'officiers supérieurs de l'armée.

Le *Monitor* a publié la liste des députés qui se sont engagés à soutenir la réélection de M. Lerdo de Tejada pour la prochaine période présidentielle. Ils sont au nombre de 76.

A ce propos, le même journal fait remarquer que la *Revista Universal*, organe réélectionniste, a retiré la candidature de M. Lerdo.

Le *Monitor* a publié la liste des députés qui ne sont engagés à soutenir la réélection de M. Lerdo de Tejada pour la prochaine période présidentielle. Ils sont au nombre de 76.

A ce propos, le même journal fait remarquer que la *Revista Universal*, organe réélectionniste, a retiré la candidature de M. Lerdo.

Le *Monitor* dit que M. Landero y Cos, ancien gouverneur de Vera-Cruz, est portulé par le parti conservateur de cet Etat, pour la poste de Président de la République.

Les nouvelles qu'on avait à Mexico sur les opérations militaires étaient confuses et contradictoires. Les communications entre Mexico et Vera-Cruz avaient été plusieurs fois interrompues. On supposait que Porfirio Diaz avait formé le plan d'isoler Escobedo en le laissant arriver au Rio Grande pour se placer entre lui et la capitale.

COUPONS.—Grand sacrifice de toute sorte de coupons chez Danziger aujourd'hui, rue du Canal 203, entre les rues Bourgogne et Remparts, et rue Royale 228 et 230, au coin de la rue St-Philippe. Ces coupons, d'une riche variété, sont offerts au-dessous du prix coûtant.

LA REPRÉSENTATION A L'OPÉRA AU BÉNÉFICE DE L'UNION FRANÇAISE.—Les personnes qui veulent s'assurer des places réservées à la représentation que le club dramatique louisianais donne, demain samedi au bénéfice de l'Union française, doivent s'adresser au contrôle de l'Opéra de 9 heures à 3 heures, aujourd'hui et demain.

Le programme qu'on trouvera à la seconde page est très attrayant et comprend deux comédies-vaudevilles et un intermède musical dans lequel on entendra MM. Van Huffien, Météyé, Claiborne, Poutz, madame Comès et Mlle Alice Perrat.

Le prix des billets est d'une piastre : l'outrée aux troisièmes de 50 cents.

TROUPE ESPAGNOLE.—La compagnie espagnole a donné mercredi, devant une assemblée que nous eussions désiré voir plus nombreuse, une représentation dramatique *Le Brasseur de Preston* a été joué d'une façon fort convenable par les artistes et la soirée s'est terminée par la "Linda Mariliena," dansée par la gracieuse señora Luque.

La compagnie espagnole donnera une seconde représentation au théâtre de l'Opéra dimanche prochain. Le programme se composera d'une ouverture par l'orchestre, de la comédie *La société des trois*, [illegible] en un acte : *Huyendo del perefil* et *Las ventas del puerto* ou *Caisna l'étudiant*, entremêlé de couplets. La soirée se terminera par la "Linda *jerezana*," dansée par la señora Luque.

PIQUE-NIQUE DE LA SOCIÉTÉ « FRANÇAISE.—Les personnes qui veulent passer gaiement la journée de dimanche, n'ont pas besoin de quitter la ville, elles n'ont qu'à aller aux Fair Grounds où se donne le pique-nique de la Société Française, dont le programme est dans nos colonnes.

LEÇONS D'ESCRIME.—Le professeur Gilbert Rosière, depuis si longtemps connu comme un excellent maître d'armes, annonce qu'il est prêt à donner des leçons. On le trouvera rue Conti No 31, au coin de la rue de Chartres. Sa réputation si bien établie est la meilleure recommandation que nous puissions invoquer en sa faveur.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'Empereur Dom Pedro.

On a tant parlé de Dom Pedro, depuis son arrivée aux Etats-Unis, où il est venu, moins dans l'intention d'assister aux fêtes du centième anniversaire de l'indépendance américaine que pour s'instruire, en visitant en touriste les principales villes de notre vaste territoire, que nos lecteurs nous en rendront facilement, si nous ne trouvons pas l'occasion de placer ici une petite note biographique, à propos du visiteur distingué qui nous est actuellement de passage.

Disons tout d'abord, qu'en traversant les Etats du Nord, Dom Pedro a été souvent importuné par des personnes trop désireuses de faire la connaissance d'un empereur, qui ont montré ainsi peu de tact et beaucoup d'indiscrétion. Nous n'en exceptons pas les principaux fonctionnaires de l'administration municipale de New York, qui ont voulu *imposer*, c'est le mot, une réception officielle et des dîners préparés à l'empereur du Brésil, quoique celui-ci eut exprimé le désir d'être traité comme un simple visiteur étranger.

Il est évident que Dom Pedro n'aime pas que l'on batte la grosse caisse pour annoncer sa présence dans une ville, et qu'il a horreur des discours longs et ennuyeux. C'est peut-être une anomalie chez lui, mais il a ce droit et, après tout, il a bien raison de penser ainsi. Eh bien donc, pour l'honneur de la Nile-Orléans, que nous concoyons sauront respecter le désir d'un étranger de distinction qui est venu leur demander l'hospitalité pendant quelques jours.

Dom Pedro est notre hôte, et la plus élémentaire des règles de la bienséance exige, que tant qu'il lui plaira de rester parmi nous, il ne soit pas importuné par une manifestation bruyante de la curiosité du populaire et par des attentions, qu'il ne demande pas, et qui lui seraient au contraire parfaitement désagréables.

Nous allons essayer de satisfaire tous les curieux en désinant, à grands traits, le portrait de l'empereur du Brésil.

Dom Pedro II est né à Rio de Janeiro, le 2 décembre 1825. Il a donc aujourd'hui cinquantième année. C'est un homme de haute taille et bien pris de sa personne. Son visage est gravé, presqu'austère : son front est large et légèrement plissé comme l'est généralement celui de tout homme qui a l'habitude de la méditation. Il porte toute la barbe, qui est complètement grise.

Les badauds qui attendaient hier sur le quai l'arrivée du "Grand Republic" pensaient évidemment que l'empereur du Brésil en sortirait, une couronne resplendissante sur la tête, un sceptre à la main et un manteau de pourpre sur les épaules, comme un roi de tragédie ; leur surprise a donc été grande lorsqu'ils ont aperçu un *gentleman* vêtu d'un costume noir très simple, avec un chapeau de feutre mou sur la tête, qui donnait le bras à une dame, pour l'aider à traverser le pont mouvant qui conduit du steamer sur le quai.

Quand on leur a dit que l'homme et l'impératrice du Brésil passaient devant eux, ils n'ont pas voulu le croire tout d'abord.

Dom Pedro gouverne le Brésil depuis 1840, et il est très aimé de ses sujets, qui ont en lui un monarque éclairé et libéral.

Son père, Dom Pedro I, ayant abdiqué la couronne en 1831, et étant retourné au Portugal, le jeune prince, alors âgé de six ans, est resté sous la protection du peuple Brésilien, jusqu'en 1840, époque à laquelle la Chambre des députés l'a déclaré majeur.

En septembre 1843 il a épousé l'impératrice Thérèsa Christina, dont il a eu plusieurs enfants.

Dom Pedro a le goût de l'étude et désdaigne les vaines honneurs. Sa visite aux Etats-Unis le prouve. Il est venu du Portugal et il prend note de toutes les inventions nouvelles qui lui semblent pouvoir être utiles à son pays.

L'impératrice Christina l'accompagne, ainsi que le vice-amiral de Lamarre, le vicomte Dom Retiro, Dom Arthur Texeira de Marcido, Dom Pedro Antonio de Paiva, docteur Tenra Fontes, Dona Josephina de Fonseca Costa, Dona Juana de Alcantara et Dona Leonida Espojel, qui font partie de son escorte.

L'empereur, comme nous l'avons déjà dit, s'est arrêté à l'Hôtel St. Charles où des appartements avaient été retenus pour lui.

Hier étant la fête de l'Ascension, il s'est rendu à la cathédrale St. Louis dans la matinée, avec sa suite, pour entendre la Grand'messe.

Dans l'après-midi, il a fait une courte promenade en voiture.

Dom Pedro partira probablement pour les jetées afin de visiter les travaux du capitaine Eads.

Le parc de la métairie.

Une loi radicale a donné à un bureau de commissaires le contrôle des parcs de la ville qui appartient, cependant, en droit à l'administration municipale. Ce bureau se compose du fameux Jim Lewis, du Dr Southworth et de nous ne savons qui. Ces messieurs ont nommé pour gardien du parc, un politicien de couleur, M. Jules Lanabère.

On nous rapporte au sujet de l'administration du parc de la Métairie, des faits que nous n'avons pas mission de vérifier, mais sur lesquels nous appelons l'attention du maire, car il s'agit d'une propriété de la ville.

On prétend que l'on fait abattre des arbres du parc et que l'on vend le bois ; qu'on y prend des animaux en pâturage moyennant une piastre par tête, etc., etc. Cependant on ne fait aucun travail d'entretien ni de réparation. Les barrières sont en mauvais état et si les animaux des voisins s'introduisent dans le parc, on ne manque pas de les mettre en fourrière et de faire payer l'amende aux voisins.

Nous demandons si les commissaires doivent compte de leur gestion du parc, et s'ils tiennent un état des recettes et des dépenses.

Changement de juridiction dans les procès de whiskey.

Avant-hier, le marshal Packard, ayant reçu des mandats d'amener contre Wm. J. Behan, John Thorn et James O'Brien, accusés de conspiration pour frauder le gouvernement, qui sont requis de comparaître devant la Cour de Circuit de St-Louis Missouri, ceux-ci ont réclamé les privilèges de l'*habeas corpus*, et ont déclaré qu'ayant fourni un cautionnement pour répondre de leur présence à la Nouvelle-Orléans tant que siégera la Cour de Circuit, ils ne peuvent pas être à la fois dans cette ville et à St-Louis.

Immédiatement après que le marshal eut servi le mandat d'amener sur M. James O'Brien, celui-ci a disparu mystérieusement et on ne l'a pas revu depuis.

Hier, le cas d'*habeas corpus* a été soumis aux juges Bradley et Woods, MM. Hornor et Benedict représentant MM. Behan et Thorne.

Arrestation d'un voleur de montres.

E. Fournier, alias Joseph, l'individu qui a *fait* si adroitement les montres d'une douzaine de personnes, a été arrêté mardi à Galveston, Texas. Le capitaine Malone, du service de sûreté de la police, a reçu avis hier par le télégraphe, et a envoyé l'agent Pecora, avec ordre de ramener le voleur à la Nouvelle-Orléans.

On pense que le détective sera de retour avec son prisonnier, samedi après-midi.

LE TRAITÉ DE HAWAII.

Assemblée publique dans la salle de la Chambre du Commerce.

Un grand nombre de négociants, de marchands commissionnaires et de courtier de la Nouvelle-Orléans, et quelques planteurs des paroisses rurales se sont réunis hier soir dans la salle de la Chambre de Commerce, rue Commune, afin d'adopter une adresse au Congrès pour protester contre la ratification du traité projeté entre les Etats-Unis et le gouvernement de Hawaï.

L'assemblée a été présidée par Mr Bradish Johnson et les vice-présidents suivants ont été désignés :

Messieurs Cyrus Bussey, Duncan F. Kenner, Raymond, Siewert, Cranwell et quelques autres.

Mr D. Talmage a rempli les fonctions de secrétaire.

Mr Bradish Johnson a expliqué en quelques paroles l'objet de la réunion, qui est de protester formellement contre la ratification du traité de Hawaï, qui ouvre un marché, libre de tout droit, à ce gouvernement, pour écouler ses produits; c'est-à-dire le sucre et le riz.

Mr Tobias Gibson, frère de notre représentant au Congrès, l'honorable Randall Gibson, et président du comité nommé par la Chambre de Commerce a soumis alors l'adresse qui a été préparée pour être remise aux membres du Sénat des Etats-Unis.

Le temps et l'espace nous manquent pour donner le texte de cette adresse, dont une copie nous a été envoyée trop tard. Nous la publierons en entier dans notre prochain numéro. Il nous suffit d'indiquer que c'est un exposé fidèle des griefs de la Louisiane et des raisons qui peuvent et qui doivent être invoquées contre la ratification du traité.

Mr Bradish Johnson, président de l'assemblée, ayant été autorisé à nommer un comité de trois membres, auquel cette adresse serait référée, a désigné messieurs Siewert, Duncan F. Kenner et Cranwell qui se sont retirés immédiatement dans un cabinet attenant à la pièce principale.

M. Tobias Gibson ayant été invité à exprimer ses vues pendant que le comité délibérerait, a fait un discours très énergique dans lequel il a prouvé d'une manière concluante que si le traité de Hawaï était finalement adopté par le Sénat et ratifié par le Président, la culture de la canne à sucre et du riz en Louisiane devrait être abandonnée entièrement au bout de quelques années.

Il a attribué à un sentiment de haine mal-déguisé contre les Etats agricoles du Sud, l'adoption de cette mesure par la Chambre des Représentants du Congrès.

Il a dit que c'était sacrifier complètement la Louisiane, pour favoriser des sauvages à peine civilisés, tandis que l'Angleterre ferait l'acquisition des îles Sandwich si ce traité n'était pas signé. Selon lui cette mesure ne tarderait pas à être adoptée à l'égard de Cuba et du Mexique, et dès lors comment les planteurs de la Louisiane pourraient-ils lutter contre une concurrence aussi formidable.

L'adoption du traité par la Chambre des Représentants a pour cause directe un conflit d'antagonisme entre les sections qui subsiste actuellement au Nord et dans l'Ouest seulement. La Californie bénéficiera du tarif, mais la Louisiane sera sacrifiée, et avec elle les Etats de la Georgie et de la Caroline du Sud.

Mr. Gibson est d'avis que l'on doit agir sans retard et envoyer un comité à Washington pour représenter les intérêts de la Louisiane devant le Sénat des Etats-Unis.

Après le discours de Mr. Tobias Gibson, le comité de trois a présenté un rapport dans lequel il déclare qu'il approuve complètement l'adresse préparée par le comité de la Chambre de Commerce.

Cette adresse a donc été adoptée par acclamation.

Mr Duncan F. Kenner étant invité à parler, a déclaré qu'il ne s'attendait pas à être appelé, mais qu'il se permettrait néanmoins de faire quelques suggestions pratiques.

Ces suggestions sont très heureuses. Mr Kenner est d'avis que l'on doit faire sentir vivement à nos concitoyens du Nord, de l'Est et de l'Ouest, qu'en sacrifiant les Etats agricoles du Sud au bénéfice des barbares des îles Sandwich, ils perdront beaucoup et gagneront peu.

Ce traité de Hawaï prescrit que les produits des îles Sandwich seront importés aux Etats-Unis sans payer de droit, à condition que les produits des Etats-Unis seront également importés aux îles Sandwich sans payer de droit.

Or, les navigués de Hawaï n'ont pas de besoins, n'étant pas plus civilisés. Ils sont à demi-nus et ignorent ce que c'est que le luxe.

Le Nord, l'Est et l'Ouest, en préférant Hawaï à la Louisiane, qui sera forcément ruinée par ce traité, perd de bons consommateurs, pour les remplacer par des sauvages qui sont de très mauvais consommateurs.

Cela est facile à prouver :

Nos céréales nous viennent de l'Ouest, les vêtements que nous portons et tous les tissus dont nous faisons usage proviennent des manufactures de l'Est et du Nord.

Les Etats du milieu nous fournissent le fer et les métaux dont nous avons besoin. Le Sud achète entre autres choses grandes sections du pays mille articles de fantaisie ou d'utilité qu'il serait trop long d'énumérer. M. Kenner pense qu'il faut convaincre nos concitoyens en faisant appel à leur intérêt, sans négliger pour cela de faire vibrer la corde du sentiment.

Mr Kenner a terminé, en donnant des renseignements de l'hypothèse du sénateur West, qui lui avait promis, lorsqu'il se trouvait à Washington, il y a deux mois, de voter contre ce traité de Hawaï, et qui l'a soudain au contraire, en osant alléguer que c'était lui, Mr Kenner, qui lui avait conseillé de favoriser cette mesure ruineuse pour le Sud.

On a demandé alors le rapport du comité chargé de solliciter des souscriptions, et comme il n'y avait pas de rapport prêt, Mr. Gibson a suggéré l'opportunité de présenter, séance tenante, une liste de souscription à l'assemblée, parce qu'il fallait, de toute nécessité, que le comité partit pour Washington aujourd'hui, vendredi, afin de pouvoir arriver lundi à Washington. Cette idée a été mise à exécution et on a collecté un montant plus que suffisant pour payer les frais du voyage.

M. Bradish Johnson, président de l'assemblée, a été autorisé à nommer les membres du comité qui doit aller à Washington, et la séance a été levée.

POST SCRIPTUM.—Nous apprenons plus tard, mais d'une manière indirecte, que Mr Bradish Johnson, président de l'assemblée tenue pour protester contre la ratification du traité de Hawaï, a désigné, comme membre du comité chargé d'aller à Washington, messieurs Tobias Gibson, John C. Pole, Wm. M. Burwell et C. C. Antoine.

Mr Bradish Johnson a envoyé également un télégramme au sénateur West, lui donnant avis de l'arrivée du comité et lui demandant de vouloir bien accorder à ce comité toutes les facilités nécessaires.

LA MANIE DU SUICIDE.

Deux victimes en un jour.

La manie du suicide a repris avec les premières chaleurs. Il faut croire que l'épidémie gagne, et nul ne sait où elle s'arrêtera.

Hier matin, Mr Frédérick Bauer, un vieillard de soixante-dix-huit ans, s'est tiré un coup de pistolet dans le magasin de son gendre, Mr Pecour, rue des Magasins No 3. La mort a été instantanée.

M. Bauer avait déjeuné avec son gendre, le matin même, et était parti, en disant qu'il allait faire une promenade.

Lorsqu'il s'est tué, il n'y avait personne dans le magasin, qu'un commis, qui, entendant la détonation, s'est précipité au premier étage, où M. Bauer était monté, et a trouvé celui-ci étendu sur le plancher et baignant dans son sang.

Le pistolet dont le malheureux s'est servi est de fort calibre, de sorte que toute la partie supérieure du crâne a été enlevée.

Nous passons sur des détails horribles.

On ne s'explique pas la cause de cet acte de désespoir. Mr. Bauer n'était pas dans le besoin et paraissait heureux. Il faut croire qu'il a attenté à sa vie dans un accès de fièvre chaude.

On dit que Mr Bauer a laissé une lettre dans laquelle il révèle la cause de son suicide, mais nous n'avons pu avoir connaissance de cette lettre.

A côté du mort on a trouvé une bible ouverte. Au milieu de la page le suicidé avait placé ses lunettes, et immédiatement sous les lunettes il y avait cette phrase tirée des psaumes de David :

"Mon Dieu, vous m'avez abandonné ; mais j'en appelle à votre clémence, ayez pitié de moi."

Ce suicide a eu lieu à sept heures du matin.

Une heure plus tard, un homme de couleur, nommé Lucien Augustin, cigarier de son état et âgé de cinquante ans environ, s'est tiré un coup de pistolet, à sa résidence, Avenue Washington No 123.

On rapporte qu'à six heures le malheureux s'est levé, et après avoir caressé la dernière de ses filles, est sorti en disant qu'il rentrerait pour le déjeuner. Il est allé jusqu'au coin, où il a rencontré des amis avec lesquels il a causé quelques instants. Il les a quittés en leur disant qu'il allait déjeuner.

Arrivé à la porte de sa maison, après être entré dans la cour, il a tiré précipitamment un revolver de sa poche, et, appuyant le canon de l'arme sur son front, a fait feu.

En entendant la détonation, les amis de Lucien Augustin sont accourus et ont transporté celui-ci dans sa chambre.

Comme il n'était pas mort, un médecin a été appelé ; mais l'homme de l'art, en examinant la blessure, a déclaré qu'il n'y avait pas l'espoir.

Lucien Augustin doit être mort au moment où nous écrivons ces lignes.

Il était marié et avait sept enfants. Il faisait de bonne affaires et semblait être heureux en ménage.

La cause de son suicide est donc encore un mystère.

A propos de la Cour Supérieure de District.

Nous avons dit déjà que Mr. Barney Lynch, remplissant les fonctions de juge par interim de la Cour Supérieure de District, n'est pas en odeur de sainteté auprès du pseudo-gouverneur Kellogg.

Pourquoi ? C'est ce que nous ignorons.

Pendant l'absence du *de facto*, son lieutenant Antoine, a fait de Mr Lynch le juge de la Cour Supérieure de District, en remplacement de Mr Jacob Hawkins. Cette nomination, paraît-il, n'a pas plu à Kellogg, qui voulait de la position, soit pour son ami H. C. Dibble, soit pour le commandant de ses milices, le général Hugh J. Campbell.

Depuis son retour à la Nouvelle-Orléans il cherche donc un prétexte pour éliminer Mr Barney Lynch et a eu plusieurs entrevues orageuses avec ce dernier, qui semble décidé à ne pas céder la place.

On dit Kellogg très irrité, mais il hésite à prendre une détermination, et pour cause. On sait que le pseud-gouverneur a une arme terrible entre les mains, le bill abolissant la Cour Supérieure du District ; mais s'il signe cet acte, ce qui lui permettrait de se venger de l'obstination de Mr Lynch, il se frappera lui-même, tout en le frappant, car il perdra ainsi tous les avantages qui lui étaient acquis par l'intermédiaire de cette cour essentiellement politique.

Les suites de l'échauffourée de la rue Bourbon.

Mr William Larasche, la victime de l'un Houlihan, l'un des principaux acteurs dans le drame qui s'est joué, avant hier après-midi, rue Bourbon, est mort, hier, vers deux heures de l'après-midi, à la résidence de son frère, rue Royale No 208, des suites de ses blessures.

Mr Larasche était âgé de 28 ans et natif de la Nouvelle Orléans. Matt Hogan est toujours à l'Hôpital de Charité et on dit que son état s'est amélioré un peu. Plusieurs médecins l'ont visité. Quelques-uns d'entre eux pensent qu'il est perdu ; d'autres croient qu'il est possible qu'il survive à sa terrible blessure.

Les reporters sont allés plusieurs fois à l'Hôpital de Charité pendant la journée dans l'espoir que le notoire Matt Hogan ferait une déclaration ; mais ce personnage n'a pas voulu parler jusqu'à présent.

Houlihan a été envoyé à la prison de paroisse sans privilége de cautionnement. Nous n'avons pas encore pu apprendre quel était le rôle que cet individu jouait dans l'affaire. On dit qu'il faisait toujours partie de la police et qu'il cumulait deux emplois.

Un certain Trump ou Frump, qui avait été dénoncé par Mr. Larasche comme celui qui lui a tiré un coup de pistolet pendant que l'Anglaterre ferait l'acquisition des îles Sandwich si ce traité n'était pas signé. Selon lui cette mesure ne tarderait pas à être adoptée à l'égard de Cuba et du Mexique, et dès lors comment les planteurs de la Louisiane pourraient-ils lutter contre une concurrence aussi formidable.

L'adoption du traité par la Chambre des Représentants a pour cause directe